

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE  
LARDIER ET VALENCA**

Département des  
HAUTES-ALPES

DELIBERATION N°49-2014

SEANCE du Jeudi 23 Octobre 2014

Nombre de Conseillers :  
en exercice : 11  
Présents : 10

L'an deux mille quatorze et le jeudi 23 octobre 2014 à 20h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 16 octobre 2014 s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Rémi COSTORIER, Maire.

**Présents:** Mme BLANC Danielle, Mme Noëlle STEFANI, M. CORDIER Jean, M. COSTORIER Rémi, M. FAURE Jean-Claude, M. MARTIN Roger, M. MEYSSONNIER Gérard, M. NOMIUS Jean-Pierre, M. POUILLARD Pierre, M. ROBERT Joël

**Absente excusée :** Céline TRUCH

**Secrétaire de séance :** Noëlle STEFANI

**Objet :** Création et suppression de poste

Le Maire rappelle la délibération N° 11-2014 prise le 3 avril dernier concernant la création et la suppression d'un poste d'adjoint administratif. Après avis de la Commission Administrative Paritaire, ladite création de poste n'est pas possible. Il y a donc lieu d'annuler cette délibération.  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des présents, décide :

-d'annuler la délibération N°11-2014.

Le Maire,  
  
Rémi COSTORIER  
